



Les jeunes réformes

Le manifeste des jeunes du **MR**
Mouvement Réformateur

Préface

Nous nous devons d'énoncer les grands principes de nos réflexions, de nos positions et de nos actions politiques.

Les Jeunes Réformes reprend, dès lors, les bases du débat démocratique auquel nous entendons nous livrer. C'est au travers d'elles que nous prendront part aux discussions programmatiques du Mouvement Réformateur et que nous affirmerons notre vision pragmatique de la politique.

Le présent ouvrage constitue un outil concret pour les jeunes qui désirent établir un premier pas politique... j'espère qu'il suscitera chez ceux-ci l'envie d'adhérer aux idéaux de citoyenneté, de liberté et de démocratie développés par les Jeunes Réformateurs.

Il est, en fait, impossible d'ignorer l'arrogance démocratique de nos propositions, dans la mesure où elles forment une ambition audacieuse pour notre pays. En revanche, l'impertinence n'est pas de mise : le soupçon et le dénigrement n'ont pas trouvé de places car ils ne permettent pas, à notre sens, de mettre un projet de société en valeur. Au contraire, ils mettent en cause la

liberté du citoyen et de l'action politique démocratique.

Aussi, les Jeunes Réformes ne sont pas un plaidoyer contre la gauche, la droite ou le centre, contre tel ou tel mouvance politique. Elles sont un projet réfléchi pour une société optimiste en mouvement.

Pour être franc, je ne peux nier la grande satisfaction et la fierté que j'éprouve au moment de la mise sous presse de ce qui résulte d'un travail collectif aussi considérable. Je tiens à remercier toutes celles et tous ceux qui y ont, depuis de nombreux mois, collaboré avec passion et sans compter leur temps.

Plus que jamais, les cadets du MR démontrent qu'ils ne sont pas des petites mains, des gadgets électoraux que l'on sort aux grandes occasions... mais une dynamique jeune, logique, remuante et inévitable au sein de sa formation politique.

Bonne lecture,

Pierre PINTE
Président national des Jeunes Réformateurs

Table des Matières

INTRODUCTION : LES JEUNES RÉFORMATEURS.....	9
UNE JEUNESSE ENTHOUSIASTE, PORTEUSE DE GRANDES ASPIRATIONS	9
LE FONDEMENT POLITIQUE DES JEUNES RÉFORMATEURS : L'HUMANISME RÉFORMATEUR.....	11
PREMIÈRE PARTIE :	
LES JEUNES RÉFORMENT LES ENJEUX DE SOCIÉTÉ.....	15
L'ENSEIGNEMENT.....	15
LE SPORT.....	20
LA CULTURE.....	21
LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE.....	25
LA BELGIQUE, L'EUROPE ET LE MONDE.....	28
UNE MONDIALISATION MAÎTRISÉE, QUI BÉNÉFICIE À TOUS.....	31
LA COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT.....	32
DEUXIÈME PARTIE :	
LES JEUNES RÉFORMENT L'ENVIRONNEMENT.....	37
LES PRINCIPES DE L'ACTION ENVIRONNEMENTALE DES JEUNES RÉFORMATEURS.....	37

LES JEUNES RÉFORMATEURS ET KYOTO.....	42
LES JEUNES RÉFORMATEURS ET LA POLLUTION AUTOMOBILE.....	43
TROISIÈME PARTIE :	
LES JEUNES RÉFORMENT LA SOLIDARITÉ.....	45
LA SÉCURITÉ SOCIALE.....	45
LA SANTÉ.....	50
LE LOGEMENT.....	55
QUATRIÈME PARTIE :	
LES JEUNES RÉFORMENT L'ÉCONOMIE.....	59
LA CRÉATION D'EMPLOI.....	59
LA FISCALITÉ.....	64
LES ENTREPRISES PUBLIQUES.....	68
CINQUIÈME PARTIE :	
LES JEUNES RÉFORMENT L'ÉTAT.....	73
LES INSTITUTIONS ET LA DÉMOCRATIE.....	73
L'ADMINISTRATION.....	75
LA SÉCURITÉ ET LA JUSTICE.....	78

Introduction :

Les Jeunes Réformateurs

UNE JEUNESSE ENTHOUSIASTE, PORTEUSE DE GRANDES ASPIRATIONS

En tant que Jeunes Réformateurs, nous voulons résolument participer à des réformes sur des enjeux de société qui nous interpellent.

Que nous ayons 15, 25 ou 35 ans, nous partageons les mêmes aspirations : nous voulons rechercher le bonheur, saisir les multiples possibilités que la vie nous offre, construire notre avenir.

Pour réaliser ces aspirations, il ne suffit pas de suivre les recettes de nos aînés. Même si l'expérience de ceux-ci est utile, le monde change et évolue à tel point que même les plus expérimentés peuvent se trouver face à des situations totalement nouvelles auxquelles ils ne peuvent apporter de réponse adéquate.

Il nous faut dès lors prendre nos responsabilités, et porter un regard à la fois critique et constructif sur le monde

dans lequel nous vivons aujourd’hui, afin d’améliorer celui dans lequel nous vivrons demain. Le but de ce manifeste est de fournir un point de départ à nos réflexions et à nos débats.

Nous avons voulu y aborder toutes sortes de sujets : ceux qui nous touchent aujourd’hui, en tant que jeunes, mais aussi ceux qui nous toucheront demain, parce qu’ils sont susceptibles de transformer notre vie ou celle de nos parents lorsque ceux-ci auront quitté la vie active.

Notre action politique vise à rendre aux jeunes l’envie de changer le monde. Afin de combler le fossé qui s’est creusé entre les jeunes et la politique, nous voulons susciter les débats d’idées, soulever des questions et tenter d’y apporter des réponses. Mais débattre de sujets n’est pas un but en soi. En défendant nos idées auprès des instances du Mouvement Réformateur, nous voulons apporter une contribution jeune au programme politique de nos aînés.

Notre enthousiasme et notre dynamisme sont au service des valeurs que nous défendons. En tant que Jeunes Réformateurs, nous rejetons tout dogme ou toute idée reçue ; nous valorisons la réflexion critique et l’indépendance de jugement.

Les Jeunes Réformateurs regroupent les jeunes issus des Jeunes Réformateurs Libéraux (JRL), les Jeunes du Mouvement des Citoyens pour le Changement (CapMCC), les Jeunes du Front Démocratique Francophone (Jeunes FDF), les jeunes du PFF (Partei for Freiheit und Forschrift de la Communauté Germanophone) ainsi que des adhérents directs. Nous sommes organisés au niveau fédéral, provincial (régional à Bruxelles), et au niveau communal. Notre structure est indépendante de celle du Mouvement Réformateur, mais nous mettons particulièrement en avant nos idées au sein de celui-ci.

LE FONDEMENT POLITIQUE DES JEUNES REFORMATEURS : L'HUMANISME REFORMATEUR

Notre principe fondateur est la réforme, la réforme des pensées et des modes d'expression, la réforme de l'esprit d'entreprendre, comme moteur de progrès, de connaissance, de science et de civilisation. Dès lors, nous nous prononçons pour une société qui concilie la liberté et l'organisation sociale, qui préserve le caractère personnel des libertés fondamentales et qui permet le libre choix du mode de vie, de l'école, du médecin, des associations...

Une condition essentielle de la réforme est le respect de la liberté des autres, du droit à la différence, à l'intelli-

gence critique et au débat, véritables ferments de tout notre système démocratique. Nous voulons inciter chacun à la réflexion critique, ouverte et tolérante.

Nous entendons lutter contre toutes les formes de discriminations qu'elles soient raciales ou fondées sur le sexe, les choix de vie, l'âge, l'état de santé, le handicap, les convictions philosophiques ou religieuses...

Nous voulons croire que le progrès de l'humanité passe par des femmes et des hommes citoyens, libres, responsables et solidaires. L'être humain est au centre de tous nos projets.

Ainsi, l'économie passe par lui et doit être faite pour lui: développer l'activité économique doit favoriser le progrès collectif et permettre l'épanouissement de chacun.

Nous voulons lutter contre la pauvreté, les handicaps, le délaissement, l'exclusion, la détresse afin de garantir à chacun la capacité de mener une vie digne, libre et responsable. C'est le sens de notre engagement solidaire.

Nous ne voulons pas une politique d'égalitarisme, mais une politique d'égalité des chances, qui permette à tous le libre accès à l'enseignement, à la culture, à l'emploi, à la santé, à la justice, au logement ...

Nous encourageons le mérite et l'effort personnel, qui amènent chacun à utiliser au mieux ses compétences et ses talents, et ce faisant assurent à la société son développement, sa prospérité et sa cohérence.

Nous voulons «un juste Etat», centré sur ses missions essentielles : rendre la justice, garantir la sécurité des personnes et des biens, créer les conditions favorables à la croissance économique et l'emploi, organiser les mécanismes de solidarité sociale, permettre l'accès à l'enseignement, la culture, sauvegarder et gérer l'environnement naturel dans une optique de développement durable.

En tant que Jeunes Réformateurs, nous entendons enfin permettre à chacun de nos adhérents de se prononcer selon sa propre conscience sur toutes les questions politiques et éthiques et sur la manière de réaliser ses aspirations personnelles au bonheur.

Première Partie :

Les Jeunes réforment les enjeux de société

L'ENSEIGNEMENT

Un système d'enseignement qui donne à chacun une perspective d'avenir

Les Jeunes Réformateurs sont très sensibles au thème de l'éducation, de l'enseignement et de la formation. Ils sont convaincus que l'éducation représente une véritable réponse aux problèmes de la société. L'éducation permet l'émancipation sociale, mais aussi la diffusion des valeurs démocratiques. Sans éducation, il n'y a pas d'avenir.

L'enseignement est le véritable instrument de l'égalité des chances qui est à la base de la pensée des Réformateurs. Il doit permettre de corriger les inégalités des chances entre les enfants de familles défavorisées et les enfants de familles plus aisées. L'enseignement doit être un outil de justice sociale.

Les Jeunes Réformateurs sont favorables à ce que l'on consacre à l'enseignement un budget adéquat. Cela implique que l'on se donne les moyens de lutter efficacement contre l'exclusion scolaire. Le budget de l'enseignement ne doit pas être considéré comme une dépense, mais comme un investissement rentable de la société dans son avenir. Il se doit d'être géré de manière rationnelle mais aussi en favorisant les projets innovateurs et en les évaluant.

Un système d'enseignement qui permet d'acquérir deux types de compétences

Le système d'enseignement doit permettre aux jeunes d'acquérir deux types de compétences : une base fondamentale polyvalente d'une part, et une base technique adaptée aux demandes du marché du travail d'autre part :

- une base fondamentale polyvalente : le cursus scolaire dans son ensemble doit viser une pédagogie de l'épanouissement, donnant à chacun le maximum de moyens pour développer ses aptitudes personnelles et être épanoui dans sa vie. L'école est un levier extraordinaire de découverte de soi, de découverte de son environnement, de ses propres

talents. Cela implique la transmission de compétences, mais aussi des valeurs d'effort personnel et de curiosité intellectuelle ;

- une base technique adaptée aux demandes du marché du travail : les écoles et universités doivent collaborer avec les entreprises afin d'adapter leurs programmes aux demandes du marché du travail. La formation technique et professionnelle doit être revalorisée ; les cours de recyclage ou de promotion sociale encouragés afin de fournir plus de flexibilité au marché du travail, et de permettre la reconversion des travailleurs des secteurs économiques en déclin vers ceux qui sont en croissance.

Des types d'enseignement qui coexistent avec leurs spécificités

Les Jeunes Réformateurs sont opposés à une vision unique de l'éducation. Les différents types d'écoles doivent pouvoir garder leurs spécificités et les affirmer. Les différentes manières d'éduquer doivent être respectées, de même que les différents réseaux d'enseignement.

Un enseignement fondamental qui donne à l'enfant un socle solide de valeurs

L'enseignement maternel et primaire doit permettre d'apprendre dès le plus jeune âge, en plus des matières de base telles que la lecture, l'écriture, les langues vivantes ou le calcul : l'apprentissage de la vie en groupe, de la curiosité intellectuelle, le respect des autres et de l'autorité, la créativité, l'effort et le dépassement de soi.

Un enseignement secondaire qui encourage la réflexion analytique et critique

L'enseignement secondaire doit donner aux élèves les outils nécessaires pour accéder à l'enseignement supérieur. Il doit aussi permettre aux jeunes de développer l'esprit critique, la capacité de développer une argumentation. Il doit les familiariser avec les différents courants de pensée philosophiques dans un esprit pluraliste et de tolérance. Cela suppose aussi une modification du système d'enseignement vers un système plus participatif, et moins ex cathedra, sans pour autant relâcher le niveau des exigences.

Un enseignement technique et professionnel revalorisé

L'enseignement technique et professionnel doit être revalorisé, tant dans ses conditions de fonctionnement que dans son infrastructure et son image. Il doit viser à produire des professionnels motivés et qualifiés dans leur domaine de spécialisation. Les redoublements inefficaces doivent être remplacés par des programmes de remédiation.

Un enseignement supérieur et universitaire accessible à tous

Les Jeunes Réformateurs sont opposés à toute limitation de l'accès aux études supérieures. Chaque étudiant doit, en outre, pouvoir bénéficier d'une seconde chance en cas d'échec.

Un enseignement supérieur et universitaire pointu et ouvert sur le monde

L'enseignement supérieur doit répondre adéquatement aux besoins du marché de l'emploi. Son contenu doit être actualisé fréquemment. Les entreprises et les employeurs doivent être consultés sur leurs attentes en matière de formation. La polyvalence et la formation continue doivent être favorisés.

Après ses matières premières, ses produits finis et ses services, la Belgique doit aujourd'hui pouvoir exporter ses «cerveaux»... et attirer les cerveaux étrangers. Dans ce cadre, elle doit favoriser un enseignement de troisième cycle pointu et ouvert sur le monde. Elle doit encourager la mobilité des étudiants au moyen de bourses d'études internationales et participer activement aux programmes d'échanges mondiaux.

Une formation permanente, tout au long de la vie

Enfin, le système d'enseignement doit transmettre à tous l'envie, mais aussi les moyens, de se former en permanence tout au long de sa vie. Chaque citoyen doit pouvoir avoir la possibilité de rebondir professionnellement et de rester actif et connecté aux réalités lorsque vient l'âge de la retraite. Dans ce cadre, les Jeunes Réformateurs sont favorables à l'encouragement des pauses-carrière de formation et des universités d'âinés.

LE SPORT

Les Jeunes Réformateurs désirent renforcer la présence des activités sportives au sein de l'enseignement et en faciliter la pratique. Ils estiment que la pratique du sport

devrait être beaucoup mieux intégrée dans nos écoles et universités, comme c'est le cas dans les pays anglo-saxons.

Pour ce faire, ils proposent que les plages horaires des cours soient aménagées avec une plus grande flexibilité afin de permettre la pratique d'une activité sportive, qu'elle soit une activité de loisir ou de compétition.

Ils proposent également de mettre sur pied une réelle politique de collaboration entre clubs sportifs et écoles ; cette collaboration renforcée devrait permettre à chaque étudiant d'avoir accès à une large palette de sports parmi laquelle il pourrait choisir celui qui lui convient le mieux.

De véritables programmes sportifs devraient être mis sur pied dans les écoles et les universités afin d'encourager la pratique du sport et par la même, renforcer la convivialité et l'esprit d'équipe.

LA CULTURE

La culture a une importance primordiale dans le cadre du développement personnel et de l'épanouissement des citoyens. Une politique culturelle cohérente doit mettre

la culture et ses multiples facettes en valeur et permettre à tous les citoyens de s'épanouir que ce soit par l'accès à la culture ou par la production culturelle propre.

Les Jeunes Réformateurs entendent favoriser l'accès à la culture, dans les deux sens du terme : l'accès aux manifestations et au patrimoine culturel ainsi que l'accès à la créativité et à la liberté d'expression artistique.

Développer les synergies entre les différentes matières culturelles

Afin de développer une politique culturelle cohérente, il convient de concentrer toutes les matières culturelles dans les mains d'un seul Ministre. De même les budgets de la culture doivent être répartis de manière plus équitable entre toutes les formes de culture.

Encourager les tarifs préférentiels pour les jeunes

Les grandes institutions culturelles, telles que théâtres, musées, festivals, concerts, orchestres, ... sont largement subsidiées par l'autorité publique. Toutefois, les prix pratiqués par ces institutions en réduisent l'accès, principalement pour les jeunes qui ne bénéficient que d'un pourcentage minime de réduction. Les subsides

octroyés à ces institutions devraient être conditionnés à une politique tarifaire préférentielle pour les jeunes. Certains subsides pourraient également être octroyés dans le but de favoriser la création des jeunes.

Les missions de service public assurées par les institutions culturelles sont capitales pour la promotion de nos jeunes créateurs : bibliothèques, musées, théâtres, maisons de la culture... C'est pourquoi il est prioritaire de soutenir toutes les initiatives en matière de diffusion des créations des jeunes artistes.

Développer une politique d'accueil

Les jeunes manquent parfois de lieux pour exprimer leur créativité, et ne disposent pas toujours du matériel nécessaire à leurs créations et diffusions. Développer une politique d'accueil dans les Centres culturels, les Maisons de jeunes et les Centres de créativité et d'expression, adéquatement outillés, répondrait à des besoins réels. Cette politique doit être destinée aux jeunes, artistes ou futurs artistes, qui souhaitent créer et diffuser le résultat de leurs créations que ce soit en musique, en peinture, en théâtre, etc. et permettre ainsi aux jeunes de devenir des acteurs culturels, des créatifs.

Les Centres culturels doivent adopter une programmation plus contemporaine. Par exemple, peu de centres culturels ouvrent leurs portes au rock ou à de jeunes groupes hip-hop en début de carrière.

Il faut permettre le développement de nouvelles formes de culture allant du tag au Métal rock. Il faut les développer dans des sites appropriés et ouvrir l'espace culturel.

Initier dès le plus jeune âge

L'école est, par excellence, l'outil d'apprentissage et de découverte. Les Jeunes Réformateurs veulent favoriser le développement de la culture et de la création au sein des écoles, depuis la maternelle jusqu'à l'université. Chaque enfant, élève, étudiant doit recevoir une initiation artistique et pouvoir, s'il le souhaite, porter un projet de création.

Favoriser l'accès à l'enseignement artistique, doit se faire non seulement au travers des écoles mais également des académies ou des conservatoires et autres lieux de formation artistique.

LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Chaque année, quelque 70.000 personnes sont, dans notre pays, impliquées dans des accidents de la route. En 2000, ces accidents ont coûté la vie à 1470 personnes, soit une augmentation de 5% en un an. Ceci correspond à 14 victimes de la route pour 100.000 habitants, alors que la moyenne de l'Union européenne s'élève à 11.

Pour les Jeunes Réformateurs, il faut éviter de reporter les causes du problème sur un seul facteur (la vitesse) et rechercher les véritables solutions. Si la vitesse tue chaque jour, elle n'est qu'un des nombreux paramètres d'une équation complexe où l'alcool, la drogue, le manque d'éducation, de respect, de courtoisie, de bon sens, d'expérience agissent tout autant. D'autres facteurs sont également souvent à l'origine d'accidents : les conditions atmosphériques, l'état de la chaussée, le type de chaussée, le niveau de circulation, l'état de fatigue du conducteur...

Il est donc certain que répondre au problème de la sécurité routière et de la mobilité par un contrôle rigide de la vitesse n'est pas la seule solution.

Améliorer la formation des usagers de la route

La formation constitue la première priorité des Jeunes Réformateurs.

Celle-ci peut se faire à trois niveaux :

1. la formation à la conduite. Il conviendrait d'améliorer la formation des conducteurs de la manière suivante:

- mieux enseigner la maîtrise de l'automobile : apprendre le freinage, l'appui en courbe, le dérapage, ... ;
- mieux sensibiliser les jeunes aux risques et aux limites liés à l'utilisation d'un véhicule ;
- apprendre aux jeunes les comportements d'une conduite prudente : courtoisie, conduite non agressive, respect des autres usagers, bon sens ... ;
- inciter l'apprentissage de la conduite par l'acquisition d'expérience au volant.

2. l'éducation dès le plus jeune âge. Puisque les enfants sont très tôt des usagers de la route, comme piétons ou cyclistes, il est prioritaire, pour les Jeunes Réformateurs, d'intensifier l'apprentissage du code de la route dans les écoles, ainsi que l'apprentissage de la prudence et de la vigilance.

Limiter la vitesse en fonction des conditions de conduite

Les Jeunes Réformateurs sont favorables à une limitation de la vitesse variable sur les routes et autoroutes, selon la date et l'heure, les conditions météorologiques, le type de revêtement,... Ceci pourrait se faire à l'aide de panneaux à indicateurs électroniques placés sur les axes majeurs.

Protéger les usagers les plus faibles

Protéger les usagers faibles est un autre souci des Jeunes Réformateurs. En ce qui concerne les piétons et les cyclistes, souvent très vulnérables sur la route, il serait opportun d'améliorer toujours plus les infrastructures routières prévues ainsi que de promouvoir les moyens de prévention et de protection de ces usagers.

Revoir les limites autorisées pour la consommation d'alcool et l'usage de drogues

Les Jeunes Réformateurs sont favorables à une intensification des examens mesurant le niveau d'absorption de drogue ou d'alcool et favorables à la réalisation des tests de capacité, permettant de déterminer l'état réel du

conducteur face à la conduite, chaque personne réagissant différemment à une quantité déterminée d'alcool ou de drogue.

Lutter contre la non-assurance

Enfin, vu le niveau très élevé des primes d'assurances pour les jeunes, qui incite de nombreux jeunes à rouler sans assurance, les Jeunes Réformateurs sont favorables à l'élaboration d'une étude sur la possibilité d'imposer des primes maximales aux compagnies d'assurances.

LA BELGIQUE, L'EUROPE ET LE MONDE

Une Belgique ouverte sur le monde

La Belgique est un petit pays, mais son influence internationale est bien supérieure à ses dimensions géographiques. Elle a la responsabilité de diffuser ses valeurs essentielles sur la scène internationale : la démocratie, la liberté, les droits de l'homme, l'Etat de droit. Elle a également la responsabilité d'aider les pays du Tiers-Monde, dans une perspective solidaire et d'aide au développement économique et social.

Les Jeunes Réformateurs désirent que leur pays adopte une politique internationale active. Il doit par ailleurs poursuivre sa politique d'alliances (Union Européenne, Benelux, OTAN, ...) et y rester fidèle.

Les Jeunes Réformateurs estiment que la Belgique s'enrichit quand elle ouvre ses portes à d'autres cultures, ils désirent encourager les échanges inter-culturels qui permettent de mieux comprendre l'autre et d'éviter le repli sur soi, le racisme et la xénophobie.

Une Europe élargie, cohérente, proche du citoyen

La cohésion entre les peuples européens est une garantie de paix et de sécurité. Les Jeunes Réformateurs veulent une Europe élargie, cohérente et proche du citoyen.

- **Une Europe élargie** assurera la stabilité en Europe en donnant notamment une perspective d'avenir aux Etats d'Europe centrale et orientale. Elle permettra à l'Union Européenne d'accroître sa force d'influence dans les grands enjeux politiques mondiaux et stimulera la croissance économique.
- **Une Europe cohérente** permettra aux Etats-Membres de parler d'une seule voix et d'être plus crédibles et

plus forts sur la scène internationale. L'Union a évolué et est devenue par sa taille, son histoire et les valeurs qu'elle défend, un acteur global. Dès lors, l'Union doit s'investir davantage dans la prévention ou la stabilisation des conflits dans le monde.

- Face à cette demande, l'Union doit développer une politique de défense commune et unique. L'Union doit en outre rester un grand pourvoyeur d'assistance humanitaire. Elle doit également être capable de conduire elle-même des opérations militaires de maintien de la paix et de sécurité.
- Les Etats membres de l'Union doivent avoir une politique étrangère commune et unique afin de peser davantage dans le règlement politique des grandes crises.

- ***Une Europe proche du citoyen.*** Une partie importante de l'opinion publique se désintéresse des affaires européennes. Pour se rapprocher du citoyen, l'Europe devrait voir ses compétences s'élargir dans des domaines tels que l'environnement, la santé, l'immigration. Elle devrait également simplifier ses systèmes institutionnels et son fonctionnement, et se rendre plus transparente.

UNE MONDIALISATION MAÎTRISÉE, QUI BÉNÉFICIE À TOUS

Contrairement à l'image traditionnelle que relaient les médias, la mondialisation est un phénomène positif : les échanges entre les pays permettent d'augmenter le bien-être mondial, en permettant à chacun de bénéficier de produits qui n'existent pas chez lui (par exemple les radios fabriquées en Asie ou le café importé de Colombie...) et à chaque pays de se spécialiser dans les domaines où il est le plus productif : il est moins cher, par exemple, de produire des transistors à Tokyo et des oranges en Espagne et de les échanger que de produire les deux dans chaque pays.

Si la mondialisation est globalement bénéfique pour tous, elle n'en génère pas moins des gagnants et des perdants, qui ne sont pas toujours ceux que l'on croit. Par exemple, lorsqu'une usine de chaussures se délocalise de Belgique au Vietnam, les gagnants sont les travailleurs Vietnamiens, qui obtiennent un emploi et les perdants sont les travailleurs belges qui perdent le leur suite à la délocalisation. L'Etat belge doit dès lors faciliter la reconversion de ces travailleurs vers d'autres secteurs où la Belgique est plus compétitive, vers des secteurs qui génèrent plus de valeur ajoutée par habitant que la production de chaussures.

L'Union Européenne doit aussi veiller à rester indépendante, vis-à-vis des produits qu'elle importe régulièrement, d'un seul et unique pays producteur. Si la mondialisation fait grossir le gâteau mondial, il faut que ce gâteau puisse être réparti équitablement entre tous les peuples. La mondialisation ne peut être défavorable aux plus faibles ; elle ne peut se construire sur l'exploitation de la misère humaine, le travail des enfants ou les violations environnementales.

Dans ce contexte, les Jeunes Réformateurs désirent encourager activement et efficacement une mondialisation maîtrisée qui bénéficie à tous. Ils le feront

- d'une part, en favorisant l'ouverture des marchés et l'instauration de règles de concurrence au niveau mondial,
- d'autre part, en militant pour l'instauration de normes sociales et environnementales dans tous les pays du monde,
- enfin, en aidant les pays les moins développés à mettre en place un système économique qui puisse, ensuite, bénéficier à l'ensemble de leur population.

LA COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT

Les Jeunes Réformateurs pensent que la coopération au développement doit être une des priorités de notre poli-

tique extérieure car elle est le garant d'une stabilité future pour les pays qui en bénéficient.

Nous pensons que la politique de collaboration doit se diviser en 4 axes:

- L'étude des besoins réels;
- Le regroupement des investissements;
- La coopération active sur le terrain ;
- L'amélioration du système d'éducation et de formation du pays.

L'étude des besoins réels

Avant d'investir dans un programme de coopération particulier, les Jeunes Réformateurs estiment qu'il est nécessaire de réaliser une étude des besoins réels sur place, afin d'éviter de faire des investissements à court-terme qui se révèlent souvent sur- ou sous-dimensionnés.

Pour chaque pays, il est souhaitable qu'une liste de priorités soit établie, qui tiennent compte de la capacité politique et technique du pays à maintenir en état les infrastructures réalisées. Le niveau de technologie des investissements effectués doit être adapté à la capacité qu'ont les pays à les utiliser et les entretenir.

La concentration des investissements

Les Jeunes Réformateurs préfèrent le regroupement des efforts au saupoudrage des investissements. Ils sont également favorables à une politique d'investissements en partenariat avec les autres pays européens.

Agir d'une manière regroupée permettra ainsi d'arriver à une taille critique susceptible de provoquer un réel changement sur le terrain.

La coopération active sur le terrain

Les Jeunes Réformateurs ne veulent pas d'une politique de coopération au développement paternaliste, imposée à distance par des technocrates. Ils désirent que les coopérants belges soient présents sur le terrain, et impliquent les acteurs locaux dans la réalisation des projets. Ces acteurs locaux doivent bénéficier d'une formation qui leur permettra de les gérer de manière autonome après le départ de l'assistance étrangère et de les répliquer.

L'amélioration du système d'éducation et de formation du pays

L'éducation est à la base du développement social et économique d'un pays. Sans elle, il n'y a pas d'émanci-

pation ni de progrès possible. Elle permet aux habitants du pays 2 d'acquérir les moyens de leur propre développement. Améliorer le système d'enseignement et d'éducation doit donc être une priorité de notre programme de coopération au développement.

Cela peut se faire par exemple en envoyant ceux de nos enseignants qui le désirent en «stage» dans les pays en voie de développement, en soutenant financièrement les programmes locaux de recherche agronomique ou scientifique, en instaurant des programmes d'échanges culturels entre étudiants belges et étudiants locaux...

Il faut également veiller à mettre en place des incitants pour que les étudiants formés sur place restent au moins un temps dans leur propre pays pour participer à son développement, plutôt que d'être attirés par des «sirènes» étrangères.

Deuxième Partie :

Les Jeunes réforment l'Environnement

LES PRINCIPES DE L'ACTION ENVIRONNEMENTALE DES JEUNES RÉFORMATEURS

L'action des Jeunes Réformateurs repose sur trois principes :

1. Tout développement économique et social doit être durable et s'effectuer de manière respectueuse de toutes ses composantes économiques, sociales et environnementales ;
2. Tout individu doit être sensibilisé aux conséquences environnementales de ses comportements ;
3. L'écologie ne doit pas être un dogme, mais une science de la protection de l'environnement et le cadre de la réflexion sur le développement durable.

Développer la société de manière durable

Le développement économique et social d'une société ne peut plus être conduit en fonction des seuls besoins du présent. Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans com-

promettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins et, plus particulièrement, à ceux des plus démunis. Les Jeunes Réformateurs entendent promouvoir une politique de développement durable qui préserve la solidarité entre les générations.

Dans ce cadre, par exemple, ils soutiennent la production d'énergies renouvelables. Ces énergies ne peuvent pas encore, dans l'état actuel des développements et des connaissances technologiques, remplacer totalement les énergies traditionnelles comme le pétrole, le gaz naturel, l'énergie nucléaire. Toutefois, il faut viser à compléter, puis remplacer progressivement celles-ci par les énergies renouvelables.

Faire émerger une conscience écologique

Les Jeunes Réformateurs veulent également contribuer à faire émerger la conscience écologique de chaque citoyen, qui inclura les préoccupations environnementales dans son comportement individuel.

L'éducation au respect de l'environnement s'inscrit dans le cadre plus large de l'apprentissage du civisme au quotidien. Chaque individu est libre, et la liberté engendre la responsabilité. Chaque individu doit prendre conscien-

ce que les gestes qu'il pose influent, de manière directe ou indirecte, sur la qualité de l'environnement.

Les Jeunes Réformateurs veulent donc conscientiser chaque citoyen à prendre ses responsabilités et à opter pour une politique de recharges en tout genre, moins d'emballages, le tri sélectif ou encore le compostage.

Nous condamnons aussi le principe d'augmentation continue des taxes sur les déchets, qui n'a aucun impact sur la quantité de déchets produite et encore moins sur le recyclage. Par contre nous souhaitons que tous les acteurs soient incités à améliorer la situation en matière de déchets, que ce soit en produisant moins de déchets ou en facilitant le recyclage. Les pouvoirs publics auront à jouer un rôle de moteur en la matière.

Considérer l'écologie comme la science de la protection de l'environnement, et pas comme une religion

Le but d'une politique environnementale doit être de protéger l'environnement dans le cadre d'un développement durable et ce but ne doit pas être détourné à d'autres fins, souvent beaucoup moins nobles et qui ont déjà montré leurs défauts.

Au-delà des discours et des symboles, les Jeunes Réformateurs veulent promouvoir une politique de l'écologie responsable.

L'écologie responsable consiste pour les Jeunes Réformateurs à mener une politique de protection de l'environnement fondée sur une analyse scientifique sérieuse des problèmes qui se posent, et sur une recherche de la solution qui limitera le moins la liberté individuelle et présentera les coûts environnementaux, économiques et sociaux les plus faibles.

Dans la mesure du possible, il faudra rechercher dans quelle mesure des effets bénéfiques pourront être obtenus sur les trois axes du développement durable.

Afin d'atteindre son objectif de développement durable, le pouvoir politique doit imposer des règles aux entreprises et aux individus. Ces règles doivent cependant être à la fois justes, équitables et globales.

- Elles doivent être **justes** en étant dictées par des besoins réels, tenant compte des risques réels qui sont encourus par l'environnement suite à un comportement particulier.

- Elles doivent être **équitables** en ne créant pas de distorsion de concurrence. Protéger l'environnement n'est en effet pas gratuit. Les entreprises qui adoptent volontairement des comportements qui protègent l'environnement ne devront pas être désavantagées par rapport à celles qui ne le font pas. Il est donc nécessaire d'instaurer des mesures incitatives, qui touchent et aident toutes les entreprises de manière équitable, sans créer des distorsions de concurrence. Il est très important d'impliquer celles-ci dans l'élaboration de ces mesures, afin de trouver une solution qui rencontre l'objectif de protection de l'environnement sans tuer l'activité de l'entreprise.
- Les mesures prises doivent enfin avoir un caractère **global**. Il ne peut s'agir en effet de privilégier une mesure ayant un caractère symbolique (par exemple, l'installation de quelques éoliennes ou un dimanche sans voiture) par rapport à des mesures beaucoup plus efficaces mais ayant un contenu symbolique plus faible (une amélioration générale du rendement des centrales électriques, un contrôle technique anti-pollution). Certaines mesures peu spectaculaires peuvent avoir un effet global très important : ce sont ces mesures qui doivent être favorisées.

LES JEUNES RÉFORMATEURS ET KYOTO

La Belgique a ratifié le protocole de Kyoto. Le partage des charges au niveau européen nous impose de diminuer nos émissions de gaz à effet de serre de 7,5 % par rapport aux émissions de 1990.

L'effort devra être réparti entre les différents producteurs de gaz à effet de serre : la production d'électricité, l'industrie, le transport et le chauffage domestique.

La diminution des émissions représentera un coût important pour les entreprises belges, ce qui risque de détériorer leur position concurrentielle. Les Jeunes Réformateurs proposent donc d'inclure dans la norme de compétitivité des entreprises la dimension environnementale.

De même, une action énergique devra être entamée dans le secteur du chauffage domestique avec notamment des aides fiscales pour la modernisation des systèmes de chauffage et l'isolation des habitations.

LES JEUNES RÉFORMATEURS ET LA POLLUTION AUTOMOBILE

Les Jeunes Réformateurs croient important d'utiliser les progrès de la technique pour minimiser les effets de la voiture sur l'environnement.

C'est pourquoi, les Jeunes Réformateurs proposent :

- De favoriser l'achat de véhicules répondant aux normes euro 4, polluant beaucoup moins que les véhicules actuels ou récents,
- D'instaurer enfin un contrôle technique efficace en matière de pollution,
- De développer au mieux les transports alternatifs ou moins polluants.

Troisième Partie :

Les Jeunes réforment la Solidarité

LA SÉCURITÉ SOCIALE

Notre système de sécurité sociale comprend principalement deux régimes : le régime des travailleurs salariés et le régime des travailleurs indépendants.

D'autres régimes existent encore qui ne sont toutefois pas repris dans la gestion globale de la sécurité sociale. Il s'agit de l'assistance sociale (garantie de revenus aux personnes âgées, minimum de moyens d'existence et aide sociale aujourd'hui transformés en revenu d'intégration et allocations aux personnes handicapées), les pensions du secteur public, les autres transferts aux ménages, ainsi que l'activation du minimex et de l'aide sociale.

Les régimes de sécurité sociale se divisent en plusieurs branches qui visent à assurer les personnes contre différents risques ou à leur fournir un complément de revenus lors de certains événements de la vie. Il s'agit de l'assurance chômage, l'assurance maladie-invalidité, les maladies professionnelles et

accidents du travail, les vacances annuelles, les allocations familiales et les pensions.

En ce qui concerne le statut social des travailleurs indépendants, il comprend les soins de santé et indemnités, les pensions, les prestations familiales et un système d'assurance-faillite.

L'ensemble du système est géré de manière paritaire, puisqu'il est principalement alimenté par les cotisations des employeurs et des travailleurs, outre un subside de l'état et un financement alternatif.

Transformer l'Etat-Providence en un Etat Social Actif

L'Etat social actif doit faire en sorte que des personnes ne soient pas mises à l'écart et que chacun, tout en étant assuré d'un haut niveau de protection sociale puisse contribuer de manière créative à la société et concilier cela avec une qualité de vie personnelle. L'état social actif investit dans ses citoyens, la formation, l'emploi et pas seulement dans les allocations.

C'est un premier pas vers la mise en autonomie et la restauration de la dignité humaine des plus précarisés.

Les Jeunes Réformateurs sont favorables au concept de l'Etat social actif; ils suggèrent plusieurs mesures à long terme qui visent à insérer les jeunes chômeurs dans le circuit économique (la réforme du système d'enseignement, l'encouragement de la formation en alternance, et de l'esprit d'entreprise).

Ils estiment également qu'un statut social et fiscal particulier devrait être prévu pour les étudiants qui travaillent (charges sociales et pression fiscale réduite, protection accrue contre les abus).

Assurer le financement de la sécurité sociale

Le financement de la sécurité sociale demeure une préoccupation constante pour les autorités politiques. Il convient en effet de moderniser le système, de rencontrer de nouveaux besoins, de garantir la viabilité du système à long terme tout en maintenant le principe de l'assurance et de la solidarité interpersonnelle.

En effet, certains secteurs de la sécurité sociale, comme les soins de santé et les pensions, verront leurs dépenses augmenter considérablement au cours des prochaines années compte tenu des perspectives démographiques.

Il est dès lors primordial d'augmenter le nombre d'actifs (et donc de cotisants à la sécurité sociale) tout en rendant le travail plus attractif (en diminuant l'imposition sur les revenus du travail et en évitant les pièges à l'emploi) et également de poursuivre l'effort de réduction de la dette et de l'assainissement des finances publiques qui permettront de dégager certaines marges budgétaires.

Les Jeunes Réformateurs estiment que la sécurité sociale fédérale constitue un lien de solidarité interpersonnelle entre tous les Belges et à ce titre doit être maintenue au niveau fédéral. Ils rejettent toute forme de régionalisation ou communautarisation, directe ou indirecte, explicite ou larvée de la sécurité sociale.

Réformer le système des pensions

Le système belge de pensions repose principalement sur un système de répartition. Cela veut dire que les pensions sont financées par un transfert de revenus de la génération active vers la génération plus âgée qui est à la retraite. Les personnes actives financent donc immédiatement les pensions des personnes qui ne sont plus actives.

Or, notre pays sera confronté prochainement à un défi majeur du fait d'un double phénomène : l'allongement

de la durée de la vie et le rétrécissement de la population active (les jeunes entrent plus tardivement sur le marché de l'emploi et les personnes plus âgées en sortent de manière précoce).

D'ici une cinquantaine d'années, il y aurait quelque 67 personnes âgées de plus de 60 ans pour 100 actifs potentiels. C'est dire que la charge des pensions pour les générations futures deviendra de plus en plus lourde.

Dans ce cadre, les Jeunes Réformateurs estiment qu'il faut réformer le régime des pensions. Ils demandent de favoriser à côté du système actuel basé sur la solidarité intergénérationnelle, un système de capitalisation pour assurer le financement de sa propre pension.

Les Jeunes Réformateurs estiment également que, confronté au défi du vieillissement, l'Etat ne peut assurer seul l'ensemble des protections sociales. Le développement de certains systèmes d'assurances privées doit être encouragé et facilité pour tous, par exemple dans le domaine de pension. La constitution de pensions complémentaires, via des fonds de pension ou des assurances groupes au niveau des entreprises, doit être encouragée.

En parallèle, il conviendra de poursuivre la politique active en matière de création d'emploi, d'assainissement continu des finances publiques

LA SANTÉ

Exiger un accès égal pour tous à une médecine de qualité

Les Jeunes Réformateurs estiment que la personne humaine doit être au cœur de toute réflexion sur la santé, et que toute politique en la matière doit reposer sur les principes directeurs suivants :

- le libre choix des prestataires de soins par le malade de son hôpital, de sa maison de repos, de ses soins à domicile;
- la liberté thérapeutique et de diagnostic reconnue au médecin;
- la confidentialité absolue du dialogue entre le médecin et son patient;
- les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sur lesquels se fonde l'exercice de la médecine;
- des principes de conscientisation et de responsabilisation du patient à propos de sa propre santé,

comme à propos de l'équilibre général du système d'assurance maladie.

L'exigence d'un accès égal pour tous à une médecine de qualité nécessite d'une part, que tous les citoyens puissent avoir accès aux soins de santé et d'autre part, que les conditions de l'exercice d'une médecine de qualité soient assurées.

En ce qui concerne l'accessibilité aux soins, les Jeunes réformateurs sont favorables au système qui limite le montant facturable par les médecins, hôpitaux... en fonction de la situation sociale ou des revenus du patient mais demandent aussi la mise en place de facilités de paiement de ce maximum à facturer et le développement du réseau de maisons médicales pour l'accès aux soins de première ligne.

Responsabiliser les acteurs de la santé pour éviter la surconsommation médicale

Les Jeunes Réformateurs encouragent la responsabilisation des prestataires de soins, des organismes assureurs (les mutuelles) et des patients afin d'utiliser de manière optimale les ressources de l'assurance-maladie. Pour ce faire, il faut éviter la surconsommation des soins, la ges-

tion peu transparente des cotisations des assurés et réduire les risques de maladies en développant pour la population un système de prévention et d'éducation à la santé.

- Responsabiliser les médecins consiste en premier lieu à les informer de la consommation médicale dont ils sont à l'origine (examens, prescriptions...), et à la comparer à la moyenne des médecins de leur discipline. Cela consiste ensuite à instaurer des mécanismes d'analyse à la fois des coûts et des alternatives thérapeutiques qui permettent d'obtenir un résultat équivalent à moindre coût (par exemple, l'utilisation de médicaments génériques au lieu de médicaments de marque). Vu la rapidité d'évolution en matière médicale, les médecins doivent être nécessairement associés aux réflexions sur le sujet. S'il faut instaurer un système de contrôle de la consommation médicale engendrée par un médecin, ce contrôle devrait être effectué par d'autres médecins («peer review»).
- Responsabiliser les organismes assureurs consiste à leur imposer une plus grande transparence et une plus grande responsabilité financière dans les différents secteurs des soins de santé (et non plus en fonction du seul objectif budgétaire global annuel).

- Responsabiliser les patients est plus délicat. Cela consiste surtout à les informer des coûts liés à la surconsommation, et des comportements qui permettent de les réduire sans risque pour la santé du patient. Toutefois, il ne peut être question de remettre en cause l'accès aux soins de santé et aux médicaments pour quelque raison que ce soit.

Les Jeunes Réformateurs sont opposés à une solution qui préconiserait un filet de sécurité minimum en maintenant le remboursement par un système public de certains soins, les autres étant couverts par une assurance privée. Ils estiment cependant qu'il faut laisser au citoyen la liberté de souscrire des assurances complémentaires dans la mesure de ses possibilités.

Une étatisation complète du secteur de la santé est également inadmissible. Les Jeunes Réformateurs rejettent radicalement toute réforme qui irait dans le sens de cette bureaucratisation et d'une médecine à deux vitesses, certains ayant les moyens d'accéder à une médecine privée et d'autres pas.

Développer la médecine préventive

Face au développement de maladies de civilisation telles que les assuétudes (tabac, alcool, médicaments,

drogues), les mauvaises habitudes alimentaires (avec risque d'obésité et de complications cardio-vasculaires), voire même les désordres alimentaires tels que l'anorexie, la boulimie ou la frénésie alimentaire... les Jeunes Réformateurs estiment qu'il faut développer d'avantage la médecine préventive.

De même, une politique active de prévention et d'information doit être menée dans le cadre de la lutte contre le SIDA. En particulier, il faut que les jeunes puissent être informés par les enseignants et éducateurs ; il faut également favoriser l'accessibilité et la disponibilité des préservatifs. Enfin, la Belgique doit apporter son soutien à des programmes de prévention dans les pays du Tiers-Monde les plus touchés par cette maladie.

Soutenir l'action des centres de planning familial et d'aide psychologique aux jeunes en difficulté

Les Jeunes Réformateurs reconnaissent le rôle important joué par les centres de consultations psycho-sociologiques et de planning familial dans l'accompagnement des jeunes qui doivent faire face à un certain moment de leur vie à une situation qui les dépasse. Ils estiment que le soutien financier public dont ces centres bénéficient doit être élargi pour tenir compte de l'élargisse-

ment progressif de leur mission (à l'origine, l'accueil, l'information, la guidance du public dans les difficultés d'ordre relationnel et sexuel, et aujourd'hui l'aide psychologique aux jeunes en rupture avec leur famille, les consultations et médiations familiales, la prévention et le dépistage du sida...).

LE LOGEMENT

Favoriser l'accès des jeunes au logement

Le jeune, au sortir de l'école et lors de ses débuts professionnels, traverse une phase de faiblesse économique. Sa situation financière peut être facilement mise en difficulté par le loyer d'un logement, et plus encore lorsqu'il s'agit de rembourser un prêt immobilier.

Face à ce constat, les Jeunes Réformateurs encouragent vivement l'adoption de mesures spécifiques et réalistes, destinées à favoriser l'accès du Jeune au logement.

Simplifier les démarches administratives

Un système d'aide au logement existe. Toutefois, les jeunes doivent souvent franchir un nombre important de

démarches administratives complexes face auxquelles ils peuvent légitimement se sentir désarmés. Les Jeunes Réformateurs désirent donc simplifier les procédures administratives, notamment en matière de primes.

Revoir les critères d'accès à un logement social

Le logement social doit se concevoir comme une phase transitoire - non comme une solution en soi - et cesser d'être utilisé abusivement. Pour éviter toute dérive, il est nécessaire que le logement social fasse l'objet d'une réglementation adaptée, notamment destinée à favoriser l'émancipation financière de ses occupants. Sans prôner une politique d'assistanat à vie, les Jeunes Réformateurs estiment qu'un jeune pourrait se voir octroyer un logement social, pour une durée déterminée, éventuellement renouvelable, sur base d'un dossier suivi par un médiateur, utilement formé en la matière. Son travail consisterait à conseiller, orienter et accompagner le Jeune dans la gestion financière et administrative de son patrimoine.

Diminuer les charges fiscales

L'Etat pourrait offrir une réduction d'impôts aux familles qui ont les revenus les plus bas, de façon à favoriser leur intégration et à éviter leur exode. Les familles pourraient

bénéficier d'un tel accompagnement sur base de l'introduction d'un dossier et de l'analyse de celui-ci selon des critères simples préétablis.

La propriété est le meilleur moyen d'assurer un logement. Un effort non négligeable doit être produit afin de permettre au jeune d'accéder à la propriété, notamment en matière de prêts et de droits d'enregistrement.

Mieux contrôler le respect des critères d'hygiène et de salubrité

Un effort doit être fourni en matière de contrôle de l'hygiène et de la salubrité des logements, plus spécifiquement pour les logements à bas prix. Tout propriétaire doit respecter la réglementation applicable en la matière et ne peut, en aucun cas, tirer profit de la situation précaire d'un individu. Les Jeunes Réformateurs sont donc favorables à l'accroissement des contrôles par les services compétents, entre autres dans les zones à forte concentration de logement étudiants («kots»).

Quatrième Partie :

Les Jeunes réforment l'économie

LA CRÉATION D'EMPLOI

Pour les Jeunes Réformateurs, créer de l'emploi ne doit pas passer par la subvention par les pouvoirs publics d'emplois «de seconde zone» ou par la distribution d'allocations diverses, mais par l'amélioration de l'employabilité des jeunes.

L'amélioration de «l'employabilité» des jeunes passe, selon les Jeunes Réformateurs, par quatre axes d'action :

- améliorer le système d'enseignement, afin de mieux préparer les jeunes aux attentes du marché du travail tel qu'évoqué précédemment;
- encourager les stages d'immersion professionnelle et le travail étudiant;
- encourager l'esprit d'entreprise comme vecteur de création de son propre emploi
- rapprocher par tous les moyens possibles l'environnement scolaire et l'environnement des entreprises, notamment en favorisant les travaux de fin d'études réalisés dans le milieu des entreprises.

Ils estiment également que pour favoriser la croissance économique et l'emploi, les décideurs politiques, les travailleurs et les entrepreneurs créateurs devraient travailler en commun à rendre notre société plus innovante.

Encourager les stages d'immersion professionnelle et le travail étudiant

Les stages et les premières expériences professionnelles permettent au jeune de mieux appréhender les réalités du marché du travail, de se constituer une première expérience professionnelle, et de choisir en connaissance de cause son orientation de carrière. Le travail étudiant est une activité formatrice pour le jeune, qui permet aux entreprises de bénéficier d'un apport de forces externes, souvent en périodes de vacances de leurs propres employés. Elle permet aux entreprises et aux étudiants de nouer un premier contact qui débouche fréquemment sur un emploi à la sortie des études.

Les Jeunes Réformateurs insistent cependant sur la lutte contre les abus dans le chef de certains employeurs qui exploitent la méconnaissance des étudiants quant à leurs droits en tant que salariés.

Afin d'encourager ce type de travail, les Jeunes Réformateurs proposent des pistes concrètes telles que

la création de banques de données centralisant les offres et de demandes d'emploi jeunes, en collaboration, par exemple, avec les sociétés d'intérim et les organismes publics de mise à l'emploi; des programmes d'information sur les droits et devoirs des travailleurs étudiants ; un soutien aux entreprises qui offrent aux jeunes des stages de vacances à contenu formatif ou des programmes de formation en alternance ; le dépistage des abus relatifs à la période d'essai.

Inciter à entreprendre, tout en étant encadré

Les pouvoirs publics et les acteurs privés doivent encourager les jeunes à oser, à risquer, à entreprendre, tout en leur fournissant l'encadrement adéquat. Le secteur des indépendants et des PME constitue un secteur clé de notre économie, puisqu'il fournit 56% de l'emploi global dans le secteur privé belge. Encourager l'esprit d'entreprise revient donc à aider les jeunes à créer leur propre emploi.

Afin d'encourager l'esprit d'entreprise, il faut mettre en oeuvre plusieurs mesures :

- 1- améliorer le statut social des indépendants, qui existe depuis moins longtemps que le régime général de sécurité sociale des travailleurs salariés et ne couvre pas l'ensemble des risques ;

- 2- Mettre en oeuvre un système d'assurance-faillite performant qui permette au jeune chômeur qui a entrepris une activité indépendante de pouvoir à nouveau bénéficier des allocations de chômage si son activité fait faillite dans un délai déterminé ;
- 3- Soutenir le développement des concours de création d'entreprises, des réseaux de business angels qui apportent capitaux et expérience aux entreprises qui démarrent ,ainsi que le développement du capital à risque (venture capital) ;
- 4- Alléger et modifier les contraintes administratives qui pèsent sur la création de nouvelles entreprises et accélérer les procédures;
- 5- Améliorer l'accès des jeunes entrepreneurs au capital bancaire (au moyen, par exemple, de garanties bancaires financées par des fonds régionaux spécialisés) ;
- 6- Améliorer et simplifier la fiscalité des PME et indépendants (réduire les impôts dans les premières années d'existence, supprimer les taxes d'ouverture sur les établissements HORECA en Région Wallonne, ...)

Promouvoir une société innovante

Les Jeunes Réformateurs pensent que l'innovation est un élément clé dans une société, car elle est source de croissance économique et donc d'emploi. Pour qu'une société soit innovante, il faut le concours des trois types d'acteurs suivants :

- Des entrepreneurs créateurs, qui ont un projet qu'ils veulent réaliser. Ce projet peut provenir de branches traditionnelles de l'économie, mais aussi souvent de domaines liés à la société de la connaissance, à l'éducation, aux innovations en matière de communication ou de mobilité, à l'environnement, aux loisirs, aux activités de nature relationnelle telles que l'aide à domicile.
- Des travailleurs novateurs, qui innovent dans leur travail et qui recherchent une plus grande souplesse contractuelle, une plus grande liberté dans leur travail (horaires flexibles, travail à domicile, ...).
- Des gouvernants qui donnent une plus grande importance à la recherche et au développement et qui réaffirment le rôle majeur de l'enseignement et de la formation.

Nous pensons qu'il est nécessaire d'optimiser les structures d'accompagnement de création et de lancement d'activités économique de tous genres. Les entités d'accompagnement doivent mettre en relation des anciens professionnels qui ont bénéficiés de diverses expériences. Ces entités ont et auront pour but de fournir des informations et d'enseigner les astuces, tant au niveau gestion, développement et comptabilité. Ces activités donneraient la possibilité à un nombre plus grand d'entreprises de passer le cap critique des trois ans.

LA FISCALITÉ

La fiscalité est nécessaire pour que qu'une réelle solidarité existe entre les citoyens et pour assurer les missions essentielles de l'Etat. Toutefois, en Belgique, la pression fiscale a atteint aujourd'hui un niveau qui peut être réduit sans restreindre la solidarité sociale et le fonctionnement optimal de l'Etat.

Les Jeunes Réformateurs estiment que la pression fiscale doit être plus efficace, plus équilibrée, et plus transparente. De manière générale, ils sont favorables à une fiscalité qui encourage l'innovation, l'effort, l'initiative, le travail, les investissements, l'innovation, les secteurs créateurs d'emploi, et la Recherche/Développement.

Plus particulièrement, ils estiment que l'activité des jeunes d'une part, notamment dans le domaine du travail étudiant, et l'activité des PME d'autre part doivent être encouragées grâce à une série de mesures fiscales et non-fiscales.

Une fiscalité efficace, équitable et transparente

- Rechercher l'efficacité de la pression fiscale implique que l'on fixe définitivement le niveau maximal de la pression fiscale, et que l'on s'efforce ensuite de le réduire progressivement au fur et à mesure que l'Etat se recentre sur ses fonctions essentielles. En effet, une fiscalité réduite permettra à la Belgique non seulement de stimuler son activité économique intérieure, mais aussi d'attirer les investissements étrangers.
- Rechercher l'équité de la pression fiscale implique que l'on réduise l'impôt sur le travail salarié, encore trop élevé en Belgique ; et que l'on lutte davantage contre les abus et la fraude fiscale.
- Rechercher davantage de transparence implique que l'on simplifie la législation fiscale actuelle, tellement complexe qu'elle n'est souvent comprise

que par les professionnels de la fiscalité ; que l'on stabilise la législation fiscale afin de permettre aux entreprises et aux particuliers de prendre leurs décisions en connaissance de cause; et que l'on mette en place des mécanismes qui permettent au contribuable de prendre conscience de l'étendue de la pression fiscale qui lui est appliquée.

Une fiscalité qui favorise l'activité des jeunes

Bien qu'il soit essentiel, pour des raisons d'équité avec les autres travailleurs et pour le sensibiliser à la solidarité sociale, que le jeune verse des cotisations de sécurité sociale et un impôt sur le revenu qu'il gagne à titre de travailleur étudiant, il faut cependant que cette pression fiscale soit légère afin de tenir compte des spécificités de la condition d'étudiant. Pour ce faire, les Jeunes Réformateurs proposent le maintien de l'abattement fiscal pour enfant à charge, des bourses d'études et des allocations familiales tant que le revenu du travail ne dépasse pas un seul et même plafond.

Une fiscalité favorable aux PME et aux indépendants

Les PME et les indépendants sont les vecteurs du dynamisme économique, les maillons du tissu économique

rural, les instruments qui permettent à un entrepreneur de créer de l'activité économique en mettant en œuvre ses idées.

De par leur taille, elles font cependant face à des défis plus spécifiques. En particulier, elles doivent lutter avec des entreprises plus grosses et établies de longue date, qui disposent de moyens plus importants. La flexibilité des PME n'est souvent pas suffisante pour leur permettre de lutter à armes égales avec ces grandes entreprises. Dès lors, les Jeunes Réformateurs préconisent une série de mesures fiscales et non-fiscales visant à encourager le développement de l'activité économique des PME.

Une fiscalité solidaire

L'impôt doit permettre de corriger l'inégalité des chances. Il ne peut cependant pas pénaliser ceux qui travaillent, risquent et entreprennent, au profit de ceux qui se complaisent dans l'inaction et profitent sans risque du système. Les Jeunes Réformateurs sont favorables à l'étude de toute modification au régime fiscal qui permettrait d'atteindre ces objectifs.

LES ENTREPRISES PUBLIQUES

L'Etat a vu son rôle s'élargir au cours des décennies passées ; il s'est impliqué dans un certain nombre de secteurs économiques, en tant que régulateur, législateur, ou même en tant qu'acteur commercial concurrent du secteur privé. Les entreprises publiques (SNCB, La Poste, Belgacom...) doivent agir en respectant les lois des entreprises privées à savoir les lois du marché et en vivant dans la concurrence. Dans ce contexte, l'Etat assurera les missions essentielles de service public qui sont les siennes, notamment en vertu du principe d'égalité et d'équité de tous les citoyens, en concluant des contrats comme commanditaire de ces entreprises, en spécifiant très précisément les services attendus et le montant qui y est consacré.

Les entreprises publiques économiques sont issues des anciennes « Régies d'Etat », qui étaient des monopoles avec une structure administrative lourde. Malgré la loi de 1991 qui concède à ces entreprises une certaine autonomie de gestion, et en dépit d'amélioration significative, plusieurs d'entre elles restent encore aujourd'hui peu efficaces et coûtent beaucoup d'argent à leur actionnaire, le contribuable belge. La capacité de l'Etat à gérer correctement des activités commerciales est souvent mise en

question ; il convient donc de s'interroger sur le juste rôle que doit jouer l'Etat dans la sphère économique.

Rendre à l'Etat sa juste place dans l'économie

Les Jeunes Réformateurs estiment que le rôle de l'Etat dans l'économie est double : d'une part, il doit s'assurer que les missions de service public soient remplies et pallier aux déficiences du marché ; d'autre part, il doit s'assurer que le marché est régulé de manière indépendante, de manière à éviter les abus de puissance économique.

Un état garant des missions de service public. L'Etat doit s'assurer qu'un certain nombre de missions de base appelées «missions de service public» sont remplies. Dans certains cas, ces missions de base ne sont pas assurées de manière spontanée par le marché. Les Jeunes Réformateurs estiment que l'Etat doit alors prendre les initiatives nécessaires pour que ces missions soient assurées. La liste des missions de service public devra aussi être élargie afin de faire face à l'évolution de notre société (ex.: accès à internet pour tous).

Ceci ne veut pas dire que l'Etat doit pour autant assurer lui-même ces missions de service public. Ainsi,

dans le secteur des télécommunications, le processus de libéralisation a été accompagné au niveau européen du développement du concept de «service universel», qui oblige les opérateurs privés à organiser une fourniture minimale de services à tous les habitants du pays quel que soit l'endroit où ils habitent, à un prix fixe. Ce système permet à l'ensemble de la population de bénéficier des bienfaits du processus de libéralisation des marchés tout en maintenant, voire en renforçant, les mesures à caractère social. De nombreuses activités économiques devraient également fonctionner selon ce principe.

Lorsque la notion d'intérêt général doit primer sur les considérations de rentabilité économique et que les investissements d'infrastructure sont trop importants ou à trop long terme pour être effectués par un acteur économique privé, la participation de l'Etat est essentielle.

Un état qui définit et fait respecter les règles du jeu. L'Etat doit jouer un rôle de régulateur et de contrôleur des marchés, afin de faire respecter les règles et d'éviter les abus de puissance économique. Il est important que les organismes régulateurs soient indépendants non seulement des acteurs économiques, mais aussi du pouvoir politique.

Rendre aux Entreprises Publiques les moyens d'une gestion performante

Il convient que l'Etat joue son rôle d'actionnaire avec rationalité, c'est-à-dire en tenant compte de la diversité des situations de marché auxquelles sont confrontées les entreprises publiques. Les Jeunes Réformateurs ne prônent pas par principe une privatisation des entreprises publiques.

La possibilité de concurrencer le secteur privé, en respectant les règles du jeu. Les entreprises publiques doivent pouvoir, quand c'est possible ou nécessaire, exercer des activités commerciales qui créent de la valeur pour l'actionnaire (l'Etat), et permettent dans une certaine mesure de subsidier leurs missions de service public. Si elles le font, elles doivent cependant se soumettre aux règles de concurrence, et ne pas abuser de leur position dominante d'anciens monopoles, ni bénéficier d'une aide de l'Etat qui les placerait en situation de concurrence déloyale.

Des nominations où la compétence prime sur la couleur politique. Les Jeunes Réformateurs estiment que les dirigeants et les administrateurs des

entreprises publiques doivent être nommés avant tout sur base de leurs compétences, et non pas en fonction de leur couleur politique. Ils encouragent la présence, dans les conseils d'administration des entreprises publiques, d'administrateurs compétents (experts du secteur, de la finance, du droit des sociétés...) qui ne sont pas nommés sur base partisane. Si certains administrateurs sont désignés par les pouvoirs politiques, ils doivent agir avec indépendance et dans un esprit de collégialité avec les autres administrateurs afin de faire passer l'intérêt de l'entreprise avant celui de leur parti.

Cinquième Partie :

Les Jeunes réforment l'Etat

LES INSTITUTIONS ET LA DEMOCRATIE

Faire évoluer le paysage institutionnel, en maintenant une solidarité entre les entités fédérées

En 1993, la Belgique est devenue officiellement un Etat fédéral. Ce processus de fédéralisation, irréversible, a permis de maintenir un Etat unique, composé de trois régions et de trois communautés.

Cet Etat fédéral est confronté à des revendications croissantes pour toujours plus d'autonomie. Les Jeunes Réformateurs acceptent que cet Etat soit appelé à évoluer. Toutefois, dans le cadre de ces évolutions, ils désirent maintenir une solidarité minimale, notamment financière, entre les collectivités fédérées, solidarité qui existe d'ailleurs dans tous les Etats fédéraux.

Consolider les Régions et les Communautés dans leurs missions essentielles

Le paysage institutionnel a énormément évolué dans le passé. Pour les Jeunes Réformateurs, il convient à présent de consolider les institutions dans leurs missions essentielles, le temps de l'expérimentation étant passé. Chaque niveau de pouvoir doit se pencher sur ses propres compétences, tout en collaborant pour faire de la loyauté fédérale autre chose qu'un discours stérile.

Les Régions qui ont reçu de nouvelles compétences doivent à présent simplifier leurs structures institutionnelles respectives et les rendre plus cohérentes. Les administrations doivent être réorganisées et rapprochées des citoyens.

Renforcer la solidarité Wallonie-Bruxelles

La solidarité entre la Wallonie et Bruxelles doit être renforcée, afin de défendre l'identité francophone au sein de la Belgique, mais aussi dans le monde.

Cette identité francophone comprend une langue, mais aussi une culture, un enseignement, des valeurs démocratiques, et un projet commun à tous les francophones.

La Communauté Wallonie-Bruxelles est garante de cette unité francophone, qui organise la solidarité entre des Régions wallonne et bruxelloise fortes.

Supprimer les provinces ?

Pour les Jeunes Réformateurs, il convient de s'interroger sur le futur de l'institution provinciale. Doit-elle disparaître au profit d'autres institutions ? La province est devenue un niveau de pouvoir superflu qui complexifie inutilement l'architecture institutionnelle belge.

Renforcer le débat politique citoyen

Les Jeunes Réformateurs prônent le renforcement du débat politique citoyen afin d'assurer la confrontation des idées. Ils désirent également établir un lien plus direct entre le citoyen et ses représentants afin de rendre le processus décisionnel plus transparent. A compléter.

L'ADMINISTRATION

Sa raison d'être est d'assurer la cohésion de la société dans laquelle nous vivons (police, justice...), et de satisfaire les besoins collectifs (développement économique, culture, enseignement...).

L'administration a deux tâches principales :

1. apporter le support technique nécessaire au pouvoir politique, en se préoccupant d'une manière permanente du bien public et de l'intérêt général;
2. exécuter les décisions du pouvoir politique en prenant soin de bien choisir les moyens, en s'adaptant aux difficultés rencontrées.

Il convient de poursuivre le changement de mentalité qui a été entamé.

Les demandes des deux côtés du guichet sont claires et légitimes: facilité d'accès, transparence, simplification et qualité d'accueil. Le citoyen a le droit de faire valoir son point de vue et d'être entendu ;l'administration doit pouvoir l'entendre et lui répondre.

Faire évoluer l'administration publique

Nous voulons une réforme de l'administration qui poursuit les objectifs suivants :

- un meilleur service au citoyen par une administration plus performante et plus accessible;
- une gestion dynamique des ressources humaines, incluant les principes de mobilité, de flexibilité, de formation et d'évaluation permanente;

- un statut plus lisible et des procédures simplifiées (notamment grâce aux possibilités offertes par Internet).

L'esprit d'initiative, la créativité, la capacité à exercer des fonctions de niveau supérieur doivent également être pris en compte. Il est primordial que le cheminement séparant le problème et la décision, la question et la réponse, le mérite et la promotion soit simplifié et écourté au maximum.

En plus de la réforme du statut, de nouveaux principes de gestion doivent être mis en œuvre. Tout d'abord, on veillera à assurer une nouvelle dynamique dans les carrières des agents. Ceci se fera notamment en assurant une formation qui permettra aux agents d'acquérir les connaissances, aptitudes et compétences qui leur sont nécessaires. Celles-ci seront déterminées afin de répondre adéquatement aux problèmes rencontrés dans l'exercice de ses fonctions et d'évoluer à leur gré au sein de la fonction publique dans son ensemble. L'autre axe de dynamisation de la carrière des agents sera de les rémunérer de manière juste.

Instaurer un système de mandats pour les hauts fonctionnaires

La nomination à durée déterminée de hauts fonctionnaires fédéraux permet au Ministre de travailler en confiance avec son administration et d'assurer la direction des services et départements qui lui sont dévolus. Les Jeunes Réformateurs demandent que la réforme de la fonction publique Fédérale soit étendue progressivement à toutes les administrations publiques, en tenant compte des spécificités de chacune de celles-ci.

LA SÉCURITÉ ET LA JUSTICE

Un des rôles essentiels de l'Etat est de rendre la Justice, et d'assurer la sécurité des personnes et des biens.

Des projets de réformes ont été élaborés qui ont abouti à la création de la police intégrée à deux niveaux, et à un certain nombre de réformes en matière de justice.

Les Jeunes Réformateurs demandent de poursuivre la réforme des polices vers :

- Une police fédérale capable de s'attaquer efficacement à la grande criminalité ;

- Une police locale à l'écoute du citoyen et proche de la population ;
- Une justice efficace, indépendante, et humaine.

Une police fédérale capable de s'attaquer efficacement à la grande criminalité

La grande criminalité s'est accrue au cours de ces dernières décennies, en Belgique mais aussi partout en Europe. Par «grande criminalité», on entend le grand banditisme, la délinquance urbaine, la criminalité liée à la toxicomanie, et le terrorisme, les différents réseaux organisés et mafias, les réseaux pédophiles et de prostitution infantiles, les enlèvements d'enfants.

La police fédérale doit être en mesure de s'attaquer efficacement à ces phénomènes. Pour les Jeunes Réformateurs, cela implique :

- que l'on donne à la police fédérale les moyens humains, financiers et technologiques adéquats ;
- que l'on favorise la coopération internationale avec les autres polices européennes;
- Que l'on s'attaque de manière égale à tous les pans de la délinquance.

Une police locale proche du citoyen

Pour les Jeunes Réformateurs, la Police locale ne doit pas être le bras armé répressif et omniprésent de l'Etat, mais un corps au service du citoyen.

Les 196 zones de polices locales doivent dès lors être à l'écoute et à proximité du citoyen. Elles doivent permettre de combattre efficacement l'insécurité et le sentiment d'insécurité.

Les raisons de la violence urbaine (chômage, pauvreté, décrochage scolaire, drogue, etc.), notamment dans les écoles, dans les transports en commun et sur la voie publique doivent être combattues avec tous les moyens possibles.

Pour les combattre, la nouvelle police locale doit être présente dans la rue, et non pas uniquement dans les commissariats. Les endroits sensibles, les zones de «non-droit» doivent être mis sous le contrôle de représentants de l'autorité, tels que des éducateurs de rue ou des policiers issus des quartiers en question. Le travail de ces représentants doit être non pas une surveillance constante ou une répression agressive, mais bien un travail de prévention et d'éducation.

Une justice efficace, indépendante et humaine

Les Jeunes Réformateurs veulent une justice efficace. La justice est souvent décrite par ses lenteurs, et cette perception de la justice crée d'une part un sentiment d'impunité dans le chef des criminels, et d'autre part un sentiment d'injustice et d'abandon dans le chef des victimes. Le programme de lutte contre l'arriéré judiciaire doit être poursuivi et accéléré. De même, les victimes doivent pouvoir compter sur une juste et rapide indemnisation.

Les Jeunes Réformateurs veulent une justice indépendante. Nous vivons dans un état de droit, et chaque citoyen a droit à une justice qui lui permet de faire respecter ses droits et d'être protégé des abus de pouvoir.

Les Jeunes Réformateurs veulent enfin une justice humaine, qui est capable d'apporter une réponse plurielle aux diverses formes de délinquances.

- En matière pénale, la réponse purement répressive qui consiste à emprisonner un délinquant à la suite d'un jugement a montré ses limites. Cette logique ne peut s'appliquer qu'à l'égard des délinquants les plus dangereux et récidivistes. Pour les crimes les plus graves, il faut d'ailleurs envisager l'instauration de peines incompressibles.

- Dans les autres cas, en parallèle à une réponse répressive adaptée, il faut inculquer aux délinquants les valeurs fondamentales de la vie en société, le respect de la personne et de la propriété d'autrui, le respect de la différence et la promotion de la tolérance. La réinsertion dans la société doit passer par le dialogue et l'usage de sanctions réparatrices comme les peines alternatives. Pour les mineurs délinquants, il faut privilégier la responsabilisation par des mesures d'aide, d'assistance et de prise en charge psychologique.
- Tout être humain a droit à une justice équitable et le coût de la justice ne peut pas constituer une limitation de fait de ce droit citoyen fondamental. L'accès à la justice doit être garanti à tous. Les victimes doivent également être accueillies de manière adéquate par des policiers formés, et protégées efficacement contre les menaces et les risques de récidive.